



10097
2013

**PNUD
PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT**

**FENU
FONDS D'EQUIPEMENT DES
NATIONS UNIES**

**UNOPS
BUREAU DES SERVICES D'APPUI
AUX PROJETS DES NATIONS UNIES**

PROCES VERBAL

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

TENUE LE 10 JUILLET 2003.

L'An 2003 et le 10 juillet, à partir de 10 heures, le Comité de pilotage du PADMIR s'est réuni sous la présidence de Monsieur Khalifa GUEYE Directeur des Collectivités Locales, Président du Comité de Pilotage. La liste des membres qui y ont pris part, est jointe en annexe.

L'ordre du jour portait sur l'examen des points ci-après :

1^{er} point : examen du rapport d'activités semestriel produit par le PADMIR

2^{ème} point : préparation de la revue tripartite

3^{ème} point : recommandations

4^{ème} point : Questions diverses

En introduction, le Président s'est félicité de la tenue de cette réunion, après plusieurs demandes émanant de membres du Comité. Il a, d'emblée, exprimé son souhait que cette réunion se tienne régulièrement pour assurer un meilleur suivi des activités du programme par le Gouvernement.

Après avoir procédé à la lecture de l'ordre du jour, il a requis des observations. Celles-ci n'ayant pas été formulées, les travaux pouvaient commencer.

1^{er} point : Examen du rapport d'activités semestriel

Auparavant, le Président a demandé au Coordonnateur National du PADMIR de procéder à la présentation du rapport. Cet exercice s'est appuyé sur deux supports :

- un document écrit faisant le résumé du rapport ;
- une présentation en PowerPoint.

Après l'exposé, le Président de séance est revenu sur certains points :

- l'implication des membres du Comité de pilotage dans la mise en œuvre du programme et dans la réflexion à travers certaines thématiques telles que le développement économique local ;
- les missions de terrain des membres du Comité de Pilotage ;
- la relève du programme pour laquelle des réflexions devraient être menées dès maintenant. A ce sujet, il a suggéré que le Comité de Pilotage organise un atelier pour approfondir la réflexion, en septembre-octobre.

Sur le PTA, il s'est interrogé sur :

- ce qui a été fait par rapport au PPTE ;
- ce que le PADMIR a fait ou prévoit de faire pour l'appui à l'administration des communautés rurales

Le Directeur de la Planification a exprimé toute sa disponibilité à contribuer au maximum aux réalisations du programme. Il s'est félicité des avancées connues par le PADMIR et a formulé quelques interrogations et observations par rapport à l'exposé :

- pour les interrogations, elles concernent la négociation pour le transfert des ouvrages aux comités de gestion dont le rapport a fait état. A sa question, il a adjoint des commentaires relativement à la problématique de la durabilité et de la qualité des ouvrages, à la responsabilisation des PCR qui, selon lui, ne doit pas occulter la nécessité d'avoir des mécanismes de suivi des réalisations pour éviter certains travers.
- Pour les observations, il s'est appesanti sur le circuit du trésor qui, selon lui est une innovation majeure à documenter comme une contribution importante à la réflexion sur la livraison des ouvrages. Dans ce même ordre d'idées, il a suggéré de capitaliser la démarche de planification et le processus participatif, à travers la production de documents didactiques, en y intégrant le FDL de Kédougou.

Le Secrétaire Permanent du PSIDEL s'est félicité des avancées significatives du PADMIR. Parlant du partenariat entre le PADMIR et le PSIDEL, il s'est d'abord réjoui de la qualité des documents transmis par le PADMIR au Comité de financement et a reconnu que les procédures ont été respectées. Il a informé le comité de pilotage de l'approbation des projets soumis pour 30 communautés rurales d'un montant total de 680 millions de francs CFA sur la ligne de cofinancement qui est d'un montant d'un milliard. Il a également salué l'approche de diversification des secteurs appuyés, avant d'évoquer le faible volume de financement des programmes comparativement à leur durée.

Le Représentant de la DCEF, tout en renouvelant sa disponibilité à accompagner le programme, a fait siennes certaines observations faites par le DCL, relativement aux missions de terrain et à la tenue régulière des réunions du Comité. Selon lui, ce procédé facilitera une bonne circulation de l'information qui garantira l'appropriation du programme par le gouvernement notamment la DCEF chargée de l'organisation des revues tripartites. Selon lui, une bonne appropriation du programme, par sa meilleure connaissance, ne pourra que faciliter les prises de décision du côté de l'Etat et permettra d'endosser les actions engagées. C'est dans cette optique qu'il a participé à la mission de lancement de Ecoloc à Kébémér.

Après s'être interrogé sur l'état d'avancement relatif au dossier PPTE, Il a évoqué la mise en oeuvre du plan de communication qui revêt une importance particulière pour la visibilité du programme.

Il s'est également interrogé sur les difficultés liées à la participation financière des populations dans la mise en oeuvre des projets.

Enfin, il s'est aussi exprimé sur les nombreux soucis au début du programme notamment sur sa viabilité étant donné que les résultats tardaient à venir. Aujourd'hui, selon lui, le PADMIR a fait des pas importants.

Le Représentant du PNIR s'est félicité de l'exposé au regard des réflexions et des questionnements posés dans le rapport et qui interpellent tous les programmes. Il a évoqué quelques questions et réflexions à partager :

- la formation des élus locaux dont la mise en oeuvre par le PADMIR, a connu des retards ;
- l'accompagnement des comités dans la gestion des infrastructures ;
- la pratique en matière de réalisation des AGR et, enfin ;
- le Secrétariat Technique ;
- le circuit de financement des AGR.

Le Représentant du CNCR s'est félicité de la participation de son organisation au Comité de pilotage et son implication dans l'examen des dossiers du Programme. Il a informé que le PSAOP s'est beaucoup appuyé sur les cadres de concertation mis en place avec l'appui du PADMIR, dans la CR de Kab GAYE à Kébémér. A ce titre, il s'est interrogé sur les possibilités qui s'offrent pour que les OCB mises en place par le PSAOP puissent bénéficier du soutien du PADMIR notamment les porteurs de projets économiques.

Enfin, il a souhaité avoir les PLD des CR d'extension et la liste des CR où intervient le PADMIR.

La Représentante de la DER a félicité le PADMIR pour l'exposé et la qualité des documents transmis. Elle a posé des questions relatives à :

- l'organisation de forums des partenaires par les UAT ;
- les mesures d'accompagnement en terme de formation dans la mise en œuvre des AGR.

Le Directeur des Collectivités locales a souligné que le PADMIR a été un précurseur en matière d'appui budgétaire et est en passe de le devenir sur le plan de la promotion des AGR à travers leur financement qui emprunte le circuit du trésor.

Le Chargé de Programme a évoqué qu'au début du programme, des inquiétudes s'étaient exprimées, du fait des retards constatés dans la mise en œuvre. Il s'est félicité des avancées du PADMIR et s'est réjoui de l'appui du Gouvernement.

Sur l'implication du Comité de Pilotage, il a formulé des propositions, dans le sens d'une implication plus active de ses membres, à travers :

- l'organisation de l'atelier consacré à certaines réflexions telles que l'initiative PPTE, la planification, l'économie locale ;
- l'organisation d'un dîner annuel à l'instar d'autres programmes, qui permettra de se retrouver dans d'autres cadres et de reconnaître, par des gestes symboliques à accomplir, l'accompagnement des différents membres du Comité (l'idée d'attestation de reconnaissance remise par le Représentant Résident a été émise) ;
- la participation, du Comité de pilotage, aux missions de terrain de la Coordination Nationale du PADMIR
- la formation des formateurs au niveau local ;
- la relève du projet (l'ARD pourrait détacher des agents au niveau des UAT afin de partager l'expérience et de se préparer à assurer le relais) ;
- la préparation des TDR de l'atelier du Comité national de pilotage ;
- le parrainage de thèmes majeurs, par les membres du Comité de pilotage, au sein du Comité national de pilotage.

Le Directeur des Collectivités Locales, avant de remettre la parole au Coordonnateur National du PADMIR, a tenu à informer les participants de l'état d'avancement du dossier sur l'initiative PPTE, en annonçant qu'à ce jour, les réactions, du côté du MEF se font toujours attendre.

Sur le Secrétariat technique, il a informé qu'une réunion est prévue le jeudi 10 juillet, dans l'après midi, entre lui, le Directeur de Cabinet et le Chargé de programme pour travailler sur les propositions à soumettre au Ministre.

Le Chargé du suivi du PADMIR à la DCL s'est appesanti sur l'importance de la formation mais se demande sur quels modules doivent porter ces formations. Dans ce cadre, il a attiré l'attention sur le choix de ceux qui doivent assurer ces formations à la base (recours aux compétences locales, formation des formateurs) étant entendu qu'il y a bien des sujets que, malheureusement, les formations n'abordent pas souvent. Il a cité le cas des fonds de dotation dont l'utilisation pose problème au regard des raisons de leur mise en place par l'Etat.

Suite aux interventions, **le Coordonnateur National** a apporté les réponses aux questions. Mais au préalable, il a constaté que les interventions sont plutôt des contributions et un partage des réflexions sur les différentes problématiques.

Sur les actions spécifiques liées au terrain, **le Coordonnateur de l'UAT de Kaffrine et la Représentante de l'UAT de Kébémér** ont apporté des réponses satisfaisantes.

2^{ème} point : Préparation de la revue tripartite

Le Coordonnateur National a fait part des actions qui étaient déjà engagées. Il a informé que, finalement, la revue ne s'est pas tenue, en raison des contraintes de calendrier.

Le Représentant de la DCEF a confirmé ces propos. Il a, par ailleurs, donné les éléments clés d'une revue, à savoir :

- s'entendre sur une date indicative ;
- organiser une mission du Comité de Pilotage sur le terrain en vue de la préparation du rapport du gouvernement sur l'état d'exécution du projet.

Le Chargé de Programme a annoncé le principe de tenir l'atelier de capitalisation du FDL à Dakar (expérience de Kédougou et du PADMIR), tout comme la revue tripartite du PADMIR, pour permettre à la mission du FENU de participer aux deux rencontres. La date n'est pas encore fixée mais celle de la dernière semaine d'octobre ou du début novembre est avancée.

3^{ème} point : recommandations

Au terme des échanges, le Comité a formulé les recommandations ci-après :

- **pour les réflexions thématiques :**
 - o l'atelier sur la Procédure de Planification Participative Locale, demander à la Direction de la Planification, d'en assurer le parrainage, suite à la Directive présidentielle sur l'articulation de la planification nationale avec celle de la planification régionale et locale ;
 - o la gestion des ouvrages délégués aux comités de gestion : mener une réflexion sur les modalités de transfert de la gestion des ouvrages ;
 - o préparer les Termes de Référence de l'atelier du Comité de pilotage avec l'appui de la Coordination Nationale du PADMIR.
- **pour l'implication du comité de pilotage aux actions du programme :**
 - o les missions du comité de pilotage : prévoir quatre missions par an, soit une mission trimestrielle et organiser une mission pré-tripartite en septembre ;

- la collaboration : préparer une lettre signée du Directeur des Collectivités Locales à l'adresse du Directeur de l'Expansion Rurale pour solliciter une meilleure coopération entre les CERP et les UAT notamment à Kébémér ;
 - les réunions : prévoir deux réunions du comité par an : l'une en juillet ; l'autre en décembre
- **pour le fonctionnement du projet :**
- accélérer la procédure de recrutement du coordonnateur de l'UAT de Kébémér

4^{ème} point : Questions diverses

Le Directeur de la Planification a fait part au Comité de la Directive présidentielle relative à l'articulation de la planification nationale avec la planification régionale et locale. A ce sujet, il a sollicité l'appui des différents partenaires pour cette réflexion à conduire. Quant aux projets, ils seront saisis pour documenter leur stratégie de planification

Il a, par ailleurs, informé le comité des initiatives prises par les autorités dans la perspective de décentraliser le Budget Consolidé d'Investissement, au niveau régional. Un acte important dans le sens du renforcement de la décentralisation, dira-t-il.

Le Coordonnateur National a informé le Comité du départ de Lamine Tall de la coordination départementale de l'UAT de Kébémér. Selon lui, ce départ laisse un vide étant donné les qualités humaines et professionnelles de l'homme qui a su faire preuve de loyauté, de disponibilité et de professionnalisme. Mais l'équipe s'organise et manifeste des dispositions à relever le défi et à combler le vide.

Le Directeur des Collectivités Locales a fortement appuyé ce témoignage tout en félicitant Mr TALL de la confiance du Premier Ministre à son endroit, en sollicitant ses services.

Le Directeur des Collectivités locales a, par ailleurs, adressé ses félicitations et ses encouragements au Coordonnateur National du PADMIR et à son équipe pour les progrès réalisés depuis un an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12 heures 45

Le Secrétaire de séance

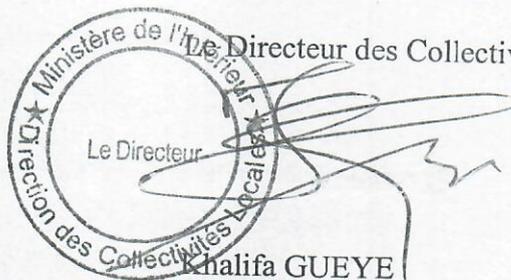
Le Coordonnateur National



Demba NIANG

Le président de séance

Le Directeur des Collectivités locales



Chalifa GUEYE

Réunion du Comité de Pilotage du 10 juillet 2003.

Liste des présences

Prénoms/Nom	Fonction / Structure
1. Khalifa GUEYE	Directeur des Collectivités Locales
2. Aboubacry Demba LOM	Directeur de la Planification
3. Mamour Ousamne BA	Chef de la Division des Commissions Mixtes /Direction de la Coopération Economique et Financière
4. Mme Marie NDIAYE	Direction de l'Expansion rurale
5. Mr Ousmane FALL	Conseil National de Concertation des Ruraux
6. Mr Samba GUEYE	Secrétaire permanent du PSIDEL
7. Mr Mamadou Kane	Chargé du suivi -évaluation du PNIR
8. Mr Amadou Makhtar GAYE	Chargé du suivi du PADMIR / DCL
9. Mr Boubacar FALL	Chargé de programme FENU/PNUD
10. Mr Demba NIANG	Coordonnateur National PADMIR
11. Mr Atoumane AGNE	Coordonnateur UAT PADMIR de Kaffrine
12. Mlle Awa KANE	Socioéconomiste à l'UAT PADMIR de Kébémér